

NOSCHOOL

PROGRAMME DE
FORMATION

BTS TOURISME

2026

1. PRESENTATION BTS TOURISME

Description : Le BTS Tourisme forme des professionnels capables de :

- Accueillir, informer et conseiller des touristes français et étrangers ;
- Élaborer des prestations touristiques variées (forfaits, circuits, séjours, évènements, etc.) ;
- Gérer la relation clientèle (de la vente au suivi, en passant par l'accompagnement) ;
- Collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme ;
- Travailler dans un environnement international, en mobilisant plusieurs langues vivantes (dont l'anglais obligatoire).

Le diplômé pourra exercer dans des agences de voyages, des organismes de tourisme territoriaux (offices de tourisme, comités régionaux, etc.), des entreprises de transport, des sites de loisirs ou d'hébergement, etc.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Public visé : Bacheliers (généralistes, technologiques, professionnels) ou équivalent
- Niveau requis : Bacheliers (généralistes, technologiques, professionnels) ou équivalent
- Prérequis : Bonne maîtrise du français oral et écrit, intérêt pour la communication, la culture, la géographie, l'histoire et la relation client. Notions d'anglais (niveau B1/B2 recommandé).
- Accessibilité : Formation accessible aux personnes en situation de handicap (aménagements possibles).
- Admission : Entretien de motivation

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à préparer à l'obtention du BTS Tourisme. Elle permet de développer des compétences autour de trois grands pôles d'activités :

1. Gestion de la relation clientèle touristique
 - Accueil, conseil et vente de prestations touristiques (en français et langues étrangères)
 - Suivi de la clientèle et gestion des réclamations
 - Accompagnement des touristes (en groupe ou individuel)
2. Élaboration d'une prestation touristique
 - Analyse du marché, diagnostic stratégique d'une organisation
 - Conception d'un produit touristique (forfait, circuit, séjour, etc.)
 - Diffusion de la prestation et communication externe
3. Gestion de l'information touristique
 - Veille informationnelle (mise à jour, recherche d'informations utiles)
 - Traitement et production d'informations à l'aide d'outils numériques (GDS, CRM, bases de données)
 - Diffusion ciblée et archivage de l'information

Le BTS Tourisme développe également des compétences en langues vivantes étrangères (LV A : anglais niveau B2, LV B obligatoire niveau B2, LV C optionnelle niveau B1) et une solide connaissance des territoires touristiques (géographie, patrimoine, potentialités locales, durabilité, enjeux économiques et socioculturels).

3. PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION :

- Approfondir la maîtrise de la langue française (rédaction, argumentation, synthèse).
- Développer l'esprit critique via l'étude de thèmes d'actualité et la production d'écrits variés (rapports, analyses, etc.).

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : COMMUNICATION EN LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES (U21 : ANGLAIS / U22 : LVB)

- Niveau B2 requis en anglais (langue A) et dans une autre langue vivante (allemand, espagnol, italien, etc.).
- Maîtrise de la communication écrite et orale (accueil, vente, négociation, accompagnement).
- Connaissances interculturelles adaptées aux métiers du tourisme.

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : TOURISME ET TERRITOIRES (U3)

- Approche géo-historique des destinations touristiques principales (en France et dans le monde).
- Étude de cas sur la mise en tourisme d'un territoire (acteurs, impacts socio-économiques, environnement).
- Analyser et valoriser les ressources patrimoniales, naturelles, culturelles, etc.

BLOC DE COMPÉTENCES 4 : GESTION DE LA RELATION CLIENTÈLE TOURISTIQUE (U4)

- Accueil et information : techniques de conseil, techniques de vente et négociation, traitement des objections.
- Vente de prestations touristiques et suivi : contrat de vente, documents de voyage, facturation, encaissement, SAV.
- Accompagnement des touristes : organisation de l'accueil, gestion des aléas, sécurité du groupe, posture d'expert.

BLOC DE COMPÉTENCES 5 : ÉLABORATION D'UNE PRESTATION TOURISTIQUE (U5)

- Analyse du marché et diagnostic stratégique d'une organisation (forces, faiblesses, opportunités, menaces).
- Conception du produit touristique (assemblage, négociation avec les prestataires, calcul des coûts, fixation des prix).
- Communication externe, choix de la distribution, promotion commerciale.

BLOC DE COMPÉTENCES 6 : GESTION DE L'INFORMATION TOURISTIQUE (U6)

- Veille informationnelle (sélection, fiabilité, mise à jour des données).
- Utilisation d'outils numériques (GDS, CRM, bases de données, sites web, applications mobiles).
- Traitement et diffusion de l'information (communication, archivage, sécurité des données).

UNITÉS FACULTATIVES (UF)

1. Langue Vivante C (UF1) : niveau B1 exigé.
2. Parcours de professionnalisation à l'étranger (UF2) : valorisation d'une expérience internationale.
3. Projet de spécialisation (UF3) : approfondissement sectoriel ou thématique (tourisme durable, événementiel, etc.).

4. ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

CONTROLE CONTINU ET EXAMENS :

- CONTROLES RÉGULIERS : Devoirs surveillés, oraux, tests de compétences, mises en situation.
- EXAMENS BLANCS : Épreuves écrites et orales simulant celles de l'examen final.
- DOSSIER PROFESSIONNEL :
- Rapport de stages ou d'études de cas, décrivant activités et projets réalisés.
- Évaluation des compétences en situation (projets, études de cas réelles).
- SOUTENANCE ORALE : Présentation du dossier ou d'un projet, entretien individuel avec un jury professionnel.

MODALITÉS D'OBTENTION DE DIPLOME :

- Validation de l'ensemble des blocs (U1 à U6), note globale $\geq 10/20$.
- Possibilité d'unités facultatives pour bonus de points.

EN CAS DE VALIDATION PARTIELLE :

- Si le candidat n'obtient pas le BTS, il conserve le bénéfice des unités pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20.
- Cette conservation est valable pendant 5 ans à compter de la session d'examen.
- Pendant cette période, il peut se représenter uniquement aux unités non validées.
- À l'issue des 5 ans, si le diplôme n'a toujours pas été obtenu, le bénéfice des notes est perdu et les unités concernées doivent être repassées.

5. STAGE ET ALTERNANCE

- **STAGE EN ENTREPRISE** : Durée obligatoire : 14 semaines, réparties sur les 2 ans, dont au moins 4 semaines consécutives en première année.
- **ALTERNANCE** : Possibilité d'effectuer le BTS en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- **MISSIONS CONFIÉES EN ENTREPRISE** : Accueil en office de tourisme, agence de voyages, tour opérateur, hôtellerie, structure d'événementiel, etc.

6. DÉBOUCHÉS ET PERSPECTIVES

MÉTIERS ACCESSIBLES APRÈS LE BTS TOURISME :

- Conseiller(ère) en voyages, forfaitiste, agent réceptif, conseiller(ère) en séjour.
- Chargé(e) de promotion, animateur(rice) de tourisme local, agent d'escale, accompagnateur(rice) de groupes.

- Responsable d'office de tourisme (avec expérience), commercial(e) dans le secteur touristique, chargé(e) de mission.

POURSUITE D'ÉTUDE POSSIBLE :

- Licences professionnelles liées au tourisme (tourisme culturel, événementiel, e-tourisme, développement durable, etc.).
- Écoles spécialisées en management du tourisme.
- Bachelor tourisme, marketing, etc.

7. MODALITÉS PRATIQUES

LIEU DE FORMATION : NOSCHOOL

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ans

RYTHME :

- Formation initiale : cours en présentiel + périodes de stage.
- Alternance : 1 semaine à l'école, 2 à 3 semaines en entreprise

TARIF : Variable selon le statut (initial ou alternance)

94 QUAI DE BACALAN - 33300 BORDEAUX

www.noschool.fr / 05 56 49 41 33



NOSCHOOL